



## NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2024

Commune de Ruffey-lès-Echirey

Aux termes des dispositions de l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

*"Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte financier unique (CFU) afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux".*

Le budget d'une commune se présente en deux parties distinctes, une section de fonctionnement et une section d'investissement.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune, c'est-à-dire celles qui reviennent chaque année.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine de la commune.

### **COMPTÉ FINANCIER UNIQUE DE L'ANNÉE 2024**

À la clôture de l'exercice 2024, le compte financier unique de la commune fait apparaître un résultat cumulé de 141 182,98 €, se décomposant comme suit :

- Investissement : - 19 773,16 € (solde 2024 : - 20 403,16 € + 630 € excédent du CCAS qui a été clôturé en date du 05/03/2024).
- Fonctionnement : + 160 956,14 € (solde 2024 : + 150 190,65 € + 10 765,49 excédent du CCAS qui a été clôturé en date du 05/03/2024).

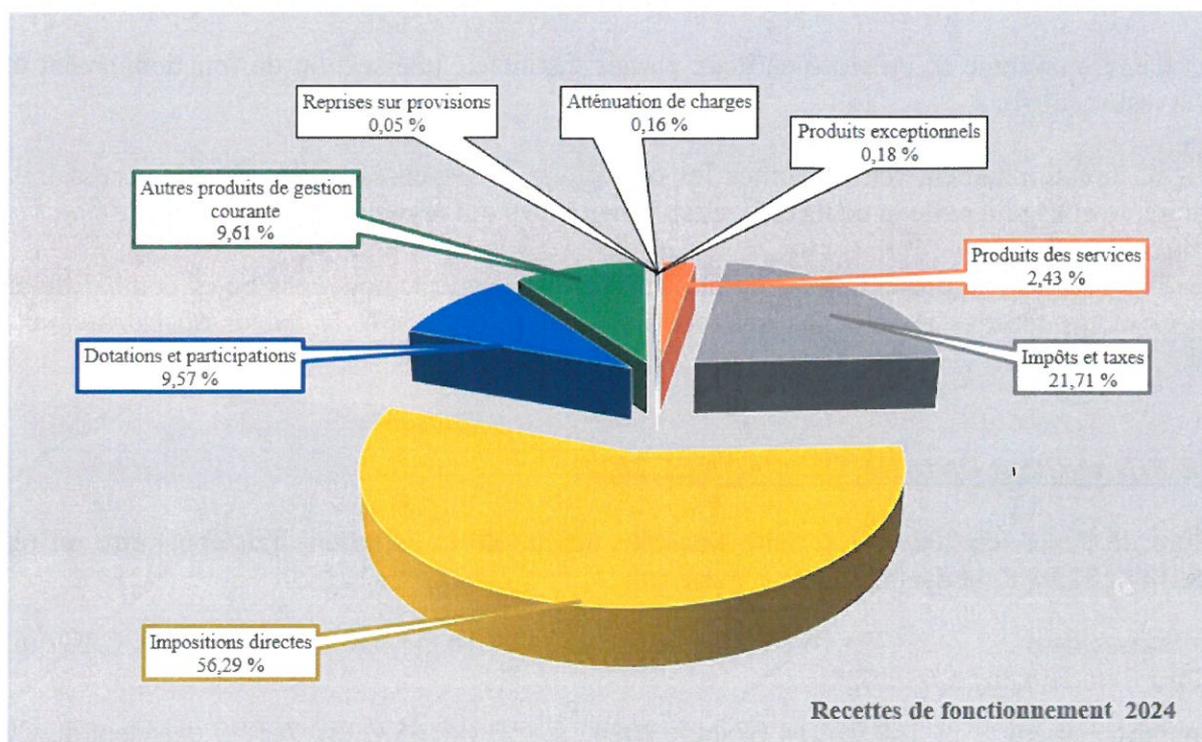
#### **1. Section de fonctionnement**

La section de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

a) Recettes

Les recettes de fonctionnement 2024 se sont élevées à 897 215,06 €.

<b>CHAPITRE</b>	<b>CFU 2024</b>	<b>%</b>
70 – Produits des services	21 834,18 €	2,43 %
73 – Impôts et taxes	194 771,46 €	21,71 %
731 – Impositions directes	505 006,67 €	56,29 %
74 – Dotations et participations	85 829,05 €	9,57 %
75 – Autres produits de gestion courante	86 236,69 €	9,61 %
76 – Produits financiers	9,06 €	0,00 %
77 – Produits exceptionnels	1 601,20 €	0,18 %
78 – Reprises sur provisions	449,30 €	0,05 %
013 – Atténuations de charges	1 477,45 €	0,16 %
<b>TOTAL</b>	<b>897 215,06 €</b>	<b>100 %</b>
002 – Résultat de fonctionnement reporté (pour informations)	0 €	



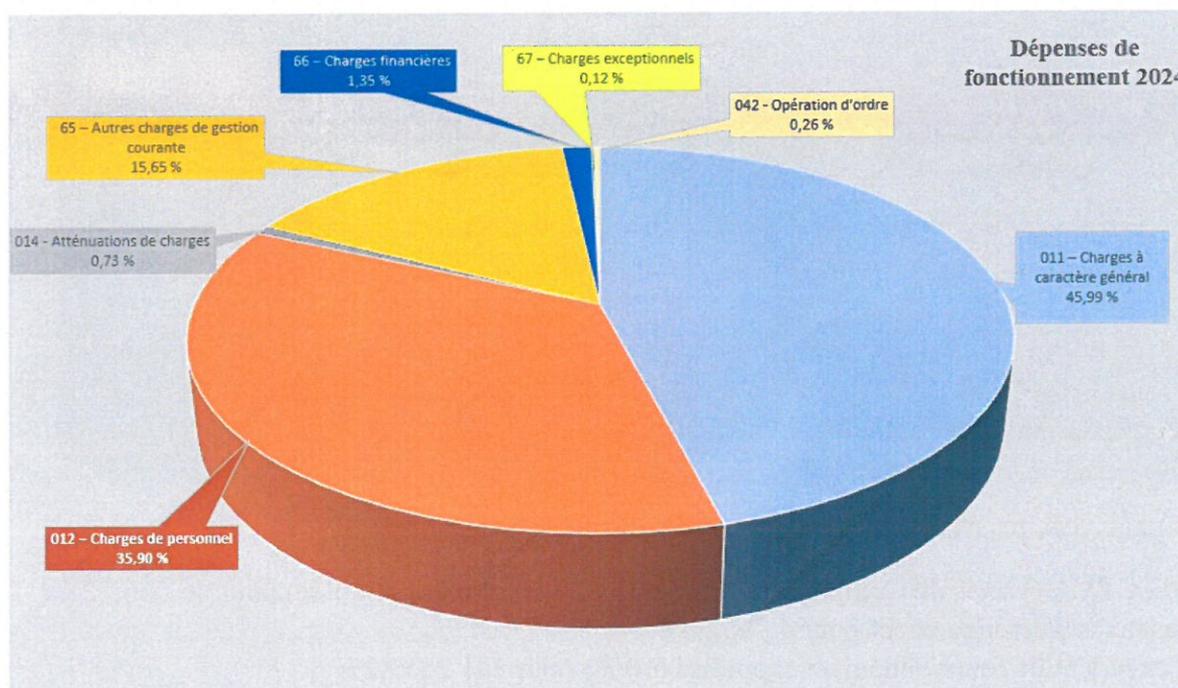
- ❖ Chapitre 70 : Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les paiements des concessions cimetières, le remboursement des heures d'utilisation du local de la cantine par l'UFCV, les locations de droits de chasse et pêche...
- ❖ Chapitres 73 et 731 : Ces chapitres représentent 78 % des recettes de fonctionnement. Ils concernent de nombreuses recettes mais la plus importante reste celle de la fiscalité locale (Impôts directs locaux : 505 006,67 €). Les autres recettes de ce chapitre sont le fonds départemental DMTO pour les communes de – 5 000 habitants (39 220,45 €), l'attribution de compensation (145 451,01 €), la taxe sur les pylônes électriques (27 666,00 €)...
- ❖ Chapitre 74 : Il concerne les dotations de l'État dont la dotation globale de fonctionnement (DGF) ainsi que les compensations de l'État au titre des diverses exonérations sur les impôts locaux.

- ❖ Chapitre 75 : Il concerne l'encaissement des locations de l'Espace de Rencontre et de Loisirs (salle des fêtes), les loyers des logements communaux...
- ❖ Chapitre 76 : Il concerne les produits financiers.
- ❖ Chapitre 77 : Il comprend les remboursements de l'assureur de la commune pour les sinistres qu'elle a subis.

b) Dépenses

Les dépenses de fonctionnement 2024 se sont élevées à 747 024,41 €.

CHAPITRE	CFU 2024	%
011 – Charges à caractère général	343 578,64 €	45,99 %
012 – Charges de personnel	268 201,54 €	35,90 %
014 – Atténuations de produits	5 426,00 €	0,73 %
65 – Autres charges de gestion courante	116 884,69 €	15,65 %
66 – Charges financières	10 097,43 €	1,35 %
67 – Charges exceptionnelles	870,11 €	0,12 %
042 – Opérations d'ordre	1 966,00 €	0,36 %
<b>TOTAL</b>	<b>747 024,41 €</b>	<b>100 %</b>



- ❖ Chapitre 011 : Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburant, fournitures administratives, frais d'affranchissement, livres de la médiathèque, fournitures scolaires, fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, impôts et taxes payés par la commune, primes d'assurance...
- ❖ Chapitre 012 : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel.
- ❖ Chapitre 65 : Ce chapitre retrace le versement des indemnités des élus pour 58 250,46 €, la subvention versée à la coopérative scolaire des deux écoles pour 2 200 €, le coût pour le SDIS d'un montant de 26 943 €...

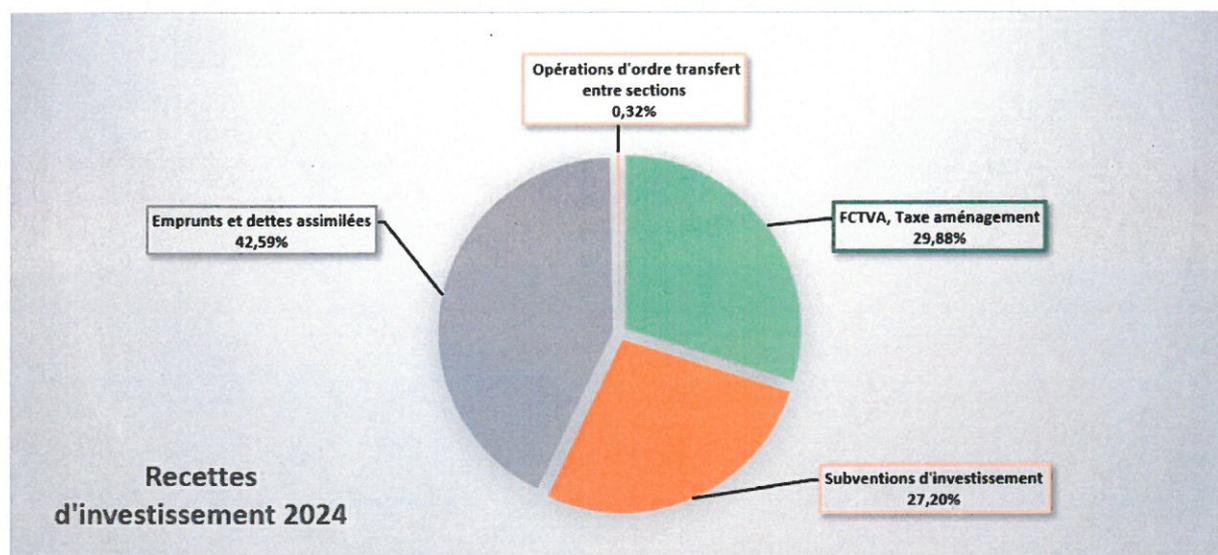
- ❖ Chapitre 66 : Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement des intérêts de la dette.
- ❖ Chapitre 67 : Ce chapitre comprend les charges exceptionnelles comme les annulations de titres sur les exercices antérieurs.

## 2. Section d'investissement

### a) Recettes

Les recettes d'investissement se sont élevées 612 534,72 €.

<b>CHAPITRE</b>	<b>CFU 2024</b>	<b>%</b>
10 – FCTVA, Taxe aménagement	183 038,12 €	29,88 %
13 – Subventions d'investissement	166 630,60 €	27,20 %
16 – Emprunts et dettes assimilées	260 900,00 €	42,59 %
040 – Opérations d'ordre transfert entre sections	1 966,00 €	0,32 %
<b>TOTAL</b>	<b>612 534,72 €</b>	<b>100 %</b>



Les principales recettes d'investissement ont été constituées par :

- Le FCTVA (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée) pour 46 956,72 €,
- Les taxes d'aménagement pour 4 795,58 €,
- L'excédent de fonctionnement capitalisé (1068) pour 131 285,82 €

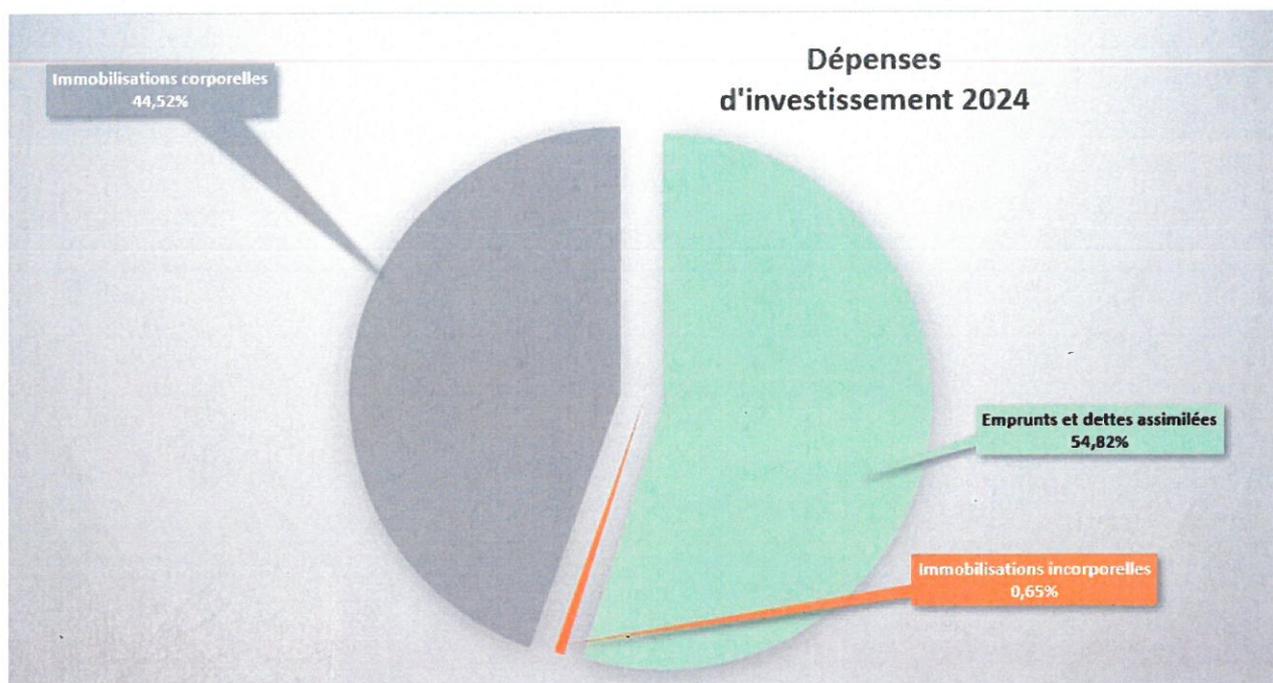
Les recettes inscrites au budget 2024 engagées dans la comptabilité mais non reçues en 2024 sont distinguées dans le compte financier unique dans une colonne "restes à réaliser".

Ainsi, 38 659,50 € de subventions pour la voûte de l'église et le parcours sportif sont reportées de 2024 à 2025.

### b) Dépenses

Les dépenses de la section d'investissement se sont élevées à 632 937,88 €.

<b>CHAPITRE</b>	<b>CFU 2024</b>	<b>%</b>
16 – Emprunts et dettes assimilées	346 999,30 €	
20 – Immobilisations incorporelles	4 127,36 €	
21 – Immobilisations corporelles	281 811,22 €	
<b>TOTAL</b>	<b>632 937,88 €</b>	<b>100 %</b>



Les principaux investissements réalisés en 2024 sont les suivants :

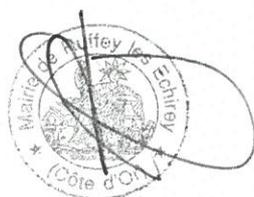
- Installations de voirie : Réhabilitation de l'arrêt de bus rue des Ecoles, ...
- Bâtiments publics et autres bâtiments publics : Rénovation de la voûte de l'église (tranche 2)...

Les dépenses inscrites au budget 2024 engagées dans la comptabilité mais non payées en 2024 sont distinguées dans le compte financier unique dans une colonne "restes à réaliser".

Ainsi, 70 836,57 € de travaux et d'acquisitions sont reportés de 2024 à 2025.

Fait à Ruffey-lès-Echirey, le 14 avril 2025

**Madame Joëlle GUÉRIN,**  
**Maire**



*Nota : les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L 5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.*